



Remunération contrat pro

Par Anelorie

Bonjour,

Je me permets de vous contacter pour une question concernant la rémunération que je vais avoir cette année en contrat pro. En effet, je vais préparer à la rentrée un master 2 en contrat pro ce sera ma 3eme année en contrat pro au sein d'entreprises différentes. Je vais avoir 30 ans en aout et je commence en septembre. L'an dernier en master 1 je percevais un salaire de 1740 brut en contrat pro dans une entreprise de BTP (85% du minimum conventionnel) et j'aimerais savoir si il existe une éventualité que ma rémunération soit moins élevée sachant que j'ai trouvé au siège d'une Banque (La SG). Je vous remercie d'avance pour votre retour. Bien cordialement,
Anelorie